



Bilan - La Réunion

Population	au	844 994	
01/01/2014			
Economie			
PIB <i>(2013)</i>	<i>Montant brut</i> <i>(en M €)</i>	<i>Montant par hab.</i> <i>(en €)</i>	<i>Évolution depuis</i> <i>2000 (en %)</i>
	16 290	19 278	n.d.
Emploi <i>(au 31 décembre 2013)</i>	<i>Niveau d'emploi</i> 264 156	-	<i>Évolution depuis</i> <i>2000 (en %)</i> +32%
Taux de chômage <i>(moyenne 2014)</i>	26,8%	-	n.d.
Dépenses	<i>Montant brut</i> <i>(en M €)</i>	<i>Montant par hab.</i> <i>(en €)</i>	<i>Évolution depuis</i> <i>2009 (en %)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	772,6	931	+2,8%
Dépenses d'investissement (hors dette)	281	339	-20%
Part des dépenses d'investissement dans les dépenses réelles totales (en %)			36,4%
Recettes	<i>Montant brut</i> <i>(en M €)</i>	<i>Montant par hab.</i> <i>(en €)</i>	<i>Évolution depuis</i> <i>2009 (en %)</i>
Recettes fiscales	296,6	357	+2,5%
Dotations et subventions	364,7	439	+13,6%
Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %)			3,7%



Dettes et financement	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Encours de la dette	308,5	372	-21%
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années) Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée			 2,1 ans

Source : INSEE, compte administratif 2013, calculs du chiffréur.

Table des matières

En quelques mots.....	2
Démographie, Emploi, Atouts économiques.....	3
Économie : Structures et Dynamiques	4
Les dépenses.....	5
Les recettes.....	6
L'endettement.....	7

En quelques mots

Avec 850 000 habitants, la Réunion est la région ultra-marine la plus peuplée qui connaît par ailleurs une très forte croissance de sa population (+10 000 habitants par an). L'accompagnement de cette forte croissance démographique constitue le principal enjeu de cette région insulaire située à près de 9 000 km de la métropole.

Profitant du dynamisme de sa démographie, l'économie réunionnaise se porte plutôt bien. En 2014, elle a enregistré un taux de croissance de 3,1 % amorçant une reprise après les années de crise. Cette performance reste cependant inférieure à la moyenne enregistrée entre 2000 et 2007 (4,8 %), soutenue par un rebond de l'investissement et de la construction, qui a permis à l'île de rattraper les moyennes nationale et européenne.

Aujourd'hui situé aux alentours de 19 000 € par habitant, le niveau de richesse place La Réunion dans la même catégorie que la Sicile ou l'Andalousie. Le principal défi économique de La Réunion réside dans la création plus dynamique d'emplois pour accompagner l'accroissement de la population active.



Au-delà des perspectives ouvertes par le chantier de la nouvelle route du littoral, estimé à plus de 1,6 Md€ et qui devrait naturellement stimuler le secteur du BTP pour plusieurs années, La Réunion pourrait miser, pour diminuer sa dépendance à l'égard de la commande publique, sur l'amélioration de son offre touristique et la valorisation de son potentiel en matière d'énergies renouvelables et d'agro-nutrition par exemple. Le prochain exécutif régional pourra jouer un rôle décisif en la matière

Pour répondre à ces défis, la prochaine équipe pourra compter sur des finances globalement saines même s'il existe quelques points d'attention. En effet, La Réunion se distingue par le haut niveau d'épargne historique qu'elle est parvenue à dégager. La capacité d'autofinancement de la région est cependant obérée, au cours de la période récente, par l'augmentation des dépenses de fonctionnement, tirées notamment par les dépenses de personnel, alors que les recettes de fonctionnement sont peu dynamiques et de plus en plus contraintes.

Les transferts reçus de l'État représentent, sans compter les aides européennes, près de la moitié des recettes de la région. Dans une période de réduction des dotations de l'État, il s'agit d'un point d'attention même si, pour les régions d'outre-mer, la part de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est moins importante que pour les régions métropolitaines.

Il n'y a pas non plus d'inquiétude majeure du côté de la dette de la région, qui s'élève à 288 M€ au 31 décembre 2014. Elle présente une structure saine, sans produits structurés. Les frais financiers associés à la dette régionale ont diminué de 30 % entre 2008 et 2013.

Démographie, Emploi, Atouts économiques

Un essor démographique très marqué

Région d'Outre-mer située dans l'océan indien, entre Madagascar et l'Île-Maurice, La Réunion est une île de 2 500 km², soit à peine le tiers de la superficie de la Corse. La Réunion affiche la densité de population la plus élevée de France (340 habitants au km²) après l'Île-de-France, avec un niveau comparable à celui du Japon. 95 % des Réunionnais résident dans des communes de plus de 10 000 habitants.

La Réunion est aussi la région d'Outre-mer la plus peuplée. Elle compte près de 850 000 habitants en 2014. Sa population a doublé depuis cinquante ans et croît encore d'environ 10 000 personnes par an, à un rythme deux fois plus élevé que la métropole. L'Insee anticipe le franchissement du million d'habitants à l'horizon 2030.

Cette démographie, qui dynamise l'économie, est également source de dépenses importantes pour les collectivités locales (équipements, dépenses de solidarité) et tend à limiter les marges de manœuvre pour résoudre les difficultés sociales auxquelles l'île est confrontée.



Une économie dynamique mais un chômage qui ne recule pas

Le produit intérieur brut (PIB) de La Réunion s'élève à plus de 16 milliards d'euros (soit un niveau proche de celui du Limousin et deux fois supérieur à celui de la Corse). En 2014, le PIB par habitant s'établit à 20 250€¹, soit 65 % du niveau national. Environ 350 000 Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. Le taux de chômage s'élève à près de 27 %, soit le plus niveau le plus élevé de France.

À propos du fonctionnement du marché du travail, l'Insee évoque un « *paradoxe réunionnais* » : la croissance de l'emploi est plus dynamique que partout ailleurs en France mais le chômage y est aussi plus élevé, en raison d'une augmentation soutenue de la population active.

Pour sa part, la fonction publique regroupe près d'un salarié sur trois à La Réunion. Au sein des collectivités territoriales, les contrats aidés représentent 20 % des effectifs.

Économie : Structures et Dynamiques

Entre 1993 et 2008, une période de rattrapage économique intensif

L'économie réunionnaise a connu une très forte croissance entre 1993 et 2008 (+ 4,5 % par an en moyenne), à un rythme deux fois plus rapide que l'ensemble de la France. Cette croissance a été relayée, entre 2004 et 2008, par un rebond de l'investissement, lié à des travaux d'équipements de grande ampleur (comme la route des Tamarins pour un coût d'environ 1 Md€) co-financés à l'aide les fonds structurels européens, et soutenu par les mécanismes de défiscalisation outre-mer dans le logement privé.

Cette période de croissance au cours de la décennie 2000 a permis une élévation sensible du niveau moyen de la richesse des Réunionnais. Malgré une progression trois fois plus rapide de la population, la convergence a été nettement plus forte à La Réunion qu'aux Antilles par exemple.

Jusqu'en 2008, le chômage a diminué sous l'effet de la progression rapide de l'emploi marchand : l'économie régionale a créé en moyenne 6 300 emplois supplémentaires par an entre 2001 et 2007. Au cours de cette période, les effectifs dans le secteur de la construction ont par exemple progressé de 10 % par an.

Des créations d'emplois mais un chômage qui stagne

En 2009, La Réunion, comme les autres régions françaises, a subi de plein fouet les effets de la crise internationale. Ainsi, les gains réalisés sur le marché de l'emploi au cours des années 2000 n'ont pas résisté, la barre des 100 000 chômeurs ayant été franchie en 2011 avec un taux de chômage d'environ 30 % en 2011 contre 25 % environ en 2007).

Le retournement de conjoncture a révélé les limites du modèle de croissance réunionnais, fondé sur une consommation intérieure dynamique, d'une part, et sur un investissement encouragé par des incitations fiscales et une commande publique soutenue, d'autre part.

¹ INSEE-CEROM, Les comptes économiques rapides de La Réunion en 2014, juillet 2015



L'économie réunionnaise continue pourtant de créer des emplois, mais à un rythme désormais insuffisant pour faire reculer le chômage : l'Insee estime à 2 900 la moyenne annuelle d'emplois supplémentaires créés entre 2007 et 2013. Or une proportion plus élevée de Réunionnais arrive annuellement sur le marché du travail : contrairement aux idées reçues, il ne s'agit pas pour l'essentiel de jeunes de moins de 25 ans, qui ont tendance à émigrer davantage, mais il s'agit aux deux tiers de personnes de 50 ans et plus, qui souhaitent contribuer à maintenir le niveau de vie familial.

Le BTP, l'agro-nutrition, l'environnement et le tourisme, principaux moteurs de développement

Parmi les relais de croissance de La Réunion figure le tourisme, qui ne génère actuellement selon l'Insee que moins de 7 000 emplois salariés, avec une offre hôtelière qui place l'île parmi les dernières régions françaises. La moitié des touristes se rend à La Réunion pour rendre visite à des parents ou à des amis. En 2014, la fréquentation a reculé pour la troisième année consécutive.

Pour réamorcer une logique de convergence économique et sociale par rapport aux moyennes métropolitaines, La Réunion peut également miser sur les acquis dont elle dispose désormais : l'environnement, les énergies renouvelables, l'agro-nutrition, et le savoir-faire dans le BTP et la construction. En la matière, la mise en œuvre du protocole de Matignon de 2010, qui prévoit la réalisation de trois projets d'infrastructures de transport (nouvelle route du littoral, construction d'un réseau de transports en site propre, aménagement des deux aéroports réunionnais), pour un montant total supérieur à 2Md€, devrait stimuler le secteur qui a perdu plus de 1 000 emplois par an entre 2007 et 2013.

Les dépenses

Une stabilité des dépenses totales malgré une forte hausse des dépenses de fonctionnement

Entre 2009 et 2013, les dépenses totales de la Réunion ont connu une évolution mesurée (+3 %). Cette relative stabilité dissimule une importante progression des dépenses de fonctionnement (+46%) et un repli des dépenses d'équipement (-20%) entre deux périodes d'investissements significatifs.

Un doublement des dépenses de personnel entre 2009 et 2013, lié pour partie par les transferts de nouvelles compétences à la région

Les dépenses de fonctionnement de La Réunion ont progressé de 46 % entre 2009 et 2013, passant de 256 M€ à 373 M€. Cette progression s'explique par les transferts de nouvelles compétences, d'une part, et par l'évolution des dépenses de personnel et des charges à caractère général, d'autre part.

Les frais de personnel de la région s'élèvent à 109 M€ en 2013, contre 58 M€ en 2009, soit une progression de 88 %. En 2009, la Réunion était la région d'Outre-mer où ce poste de dépense était le plus bas (73 € par habitant contre 87 € pour la moyenne Antilles-Guyane). En 2013, La Réunion affiche a contrario un ratio supérieur à la moyenne (131 € par habitant, contre 119€ pour Antilles-Guyane). Les dépenses de personnel représentent en 2013 29 % des dépenses réelles de fonctionnement de la région, contre 23 % en 2009.



Des dépenses d'investissement qui diminuent

En matière d'investissement, la période 2009-2013 est particulière pour la Réunion puisqu'elle correspond précisément à l'intervalle séparant l'achèvement de la route des Tamarins et le début des travaux de la nouvelle route du littoral, deux infrastructures de très grande envergure (1,6 Md€ valeur 2010 pour la nouvelle route du littoral, plus grand chantier jamais entrepris sur l'île).

De ce fait, les dépenses d'équipement (c'est-à-dire les dépenses d'investissement hors remboursement de la dette) ont reculé de 20 % au cours de cette période, de 352 M€ en 2009 à 281 M€ en 2013.

Contrairement aux régions métropolitaines, les dépenses d'investissement de la Réunion sont très majoritairement des dépenses d'équipement brut, c'est-à-dire des dépenses directes, ce qui traduit les besoins en équipement du territoire et la nécessité de la poursuite d'une politique de rattrapage en la matière.

Les transports, l'enseignement et la formation professionnelle concentrent la majorité des dépenses de la région

Les trois politiques publiques qui constituent les compétences obligatoires et exclusives de la région (formation professionnelle et apprentissage, transports, lycées) représentent 60 % des dépenses totales de la région en 2014 d'après les budgets primitifs.

Les moyens alloués aux transports (258 M€) représentent 30 % du budget en 2014. L'enseignement absorbe 17 % des dépenses (148 M€) et la formation professionnelle-apprentissage 13 % (111 M€).

Le budget consacré à la politique de la culture, des sports et des loisirs (88 M€, soit 10 % des dépenses) est supérieur à celui de l'action économique (70 M€ ; 8 % des dépenses).

Le montant mobilisé par les annuités de la dette en 2014 est relativement proche (29 M€ ; 4 % des dépenses) des budgets consacrés aux politiques d'aménagement du territoire (33 M€) et de préservation de l'environnement (25 M€).

Les recettes

Des transferts reçus supérieurs à la fiscalité locale dans les recettes totales

Les recettes totales de La Réunion s'élèvent à 775 M€ en 2013. Elles sont constituées à 47 % par les dotations et subventions (transferts), à 35 % par des taxes et impôts reposant sur la consommation (fiscalité indirecte) et à seulement 4 % par la fiscalité directe. Les recettes de fonctionnement ont progressé entre 2009 et 2013 mais moins vite que les dépenses de fonctionnement (24% contre 46%).

Une fiscalité locale caractérisée par la faiblesse des impôts directs et le poids significatif de la fiscalité sur la consommation

La fiscalité des collectivités ultramarines se distingue de celle de la métropole par la faiblesse des impositions directes et par la part substantielle des taxes assises sur la consommation.



La faible capacité contributive des contribuables (ménages, entreprises) réunionnais et l'importance des mécanismes dérogatoires expliquent pour partie le niveau peu élevé du produit de la fiscalité directe régionale (29 M€ en 2013, en recul de 7 % depuis 2009) – dont la structure a été profondément modifiée par le remplacement en 2010 de la taxe professionnelle.

La fiscalité indirecte, dont le produit s'élève à 268 M€ en 2013, représente 35 % des recettes totales. Sur la période considérée, elle progresse néanmoins légèrement, de 4 %. La taxe spéciale sur la consommation de carburant (TSC) et l'octroi de mer en constituent les deux principales sources, le taux de ces deux taxes étant déterminé par le Conseil régional.

La TSC s'applique en lieu et place de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE) en vigueur en métropole. L'octroi de mer est une taxe frappant les produits importés et, avec un taux minoré pour soutenir la production *in situ*, les produits locaux. En 2013, il représente 30 % des recettes fiscales de la [région Réunion](#).

Des transferts en hausse

Les transferts, qui représentent 365 M€ en 2013, ont augmenté de 14 % de 2009 à 2013. La faible part de la dotation globale de fonctionnement (DGF ; 28,3M€ en 2013) dans l'ensemble de ces dotations constitue une particularité des régions d'Outre-Mer : elle représente moins de 4 % des recettes totales de La Réunion, contre une moyenne de 20 % pour les régions métropolitaines. Les régions d'outre-mer bénéficient en revanche d'autres mécanismes de transferts, dont la dotation de continuité territoriale aérienne.

Le montant des fonds européens est très variable d'une année à l'autre. Sur la période de programmation 2014-2020, le montant total des [fonds structurels européens alloués](#) à La Réunion excède 2 Md€ contre 1,9 Md€ entre [2007 et 2013](#) : 1,1 Md€ au titre du FEDER -*fonds européen de développement régional* - et 385 M€ au titre du FEADER -*fonds européen agricole pour le développement rural* - 516 M€ au titre du FSE -*fonds social européen*.

L'endettement

Un endettement qui diminue mais une capacité d'autofinancement qui s'érode

Entre 2008 et 2014, la dette régionale et les intérêts qu'elle génère ont diminué d'environ un tiers. L'érosion progressive de l'épargne brute de la collectivité risque toutefois de réduire à l'avenir les marges de manœuvre financières de la région, au moment où s'engage, avec la nouvelle route du littoral, le plus grand chantier jamais entrepris à La Réunion.

Au 31 décembre 2014, l'encours de dette de La Réunion s'élève à 288,6 M€ contre 444,2 M€ en 2008, soit une diminution de 35 %, effectuée à un rythme régulier.

En 2013, dernière année pour laquelle les données nationales comparées sont disponibles, la dette régionale était de 372 € par habitant, contre une moyenne ultramarine de 448 € et métropolitaine de 303 € (respectivement 493 €, 412€ et 238 € en 2009).

Les frais financiers de la région sont maîtrisés et en diminution depuis 2009

La dette de La Réunion est saine dans la mesure où aucun des emprunts que la région a contractés ne peut être qualifié, selon la chambre régionale des comptes, de toxique². Entre 2008 et 2013, les charges d'intérêts de la dette régionale ont diminué de 31 %. Elles représentent 9 M€ en 2013.

² Rapport d'observation de la Chambre régionale des Comptes de La Réunion, janvier 2014, p.29



Des marges de manœuvre limitées

En 2013, La Réunion présente l'épargne brute par habitant la plus élevée de France après la Corse (180 € par habitant ; 149 M€ au total). Toutefois, elle baisse tendanciellement depuis 2008 en raison de l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Cette baisse tendancielle, si elle se poursuivait, limiterait la capacité de la région à financer ses investissements. C'est ce qui amène la chambre régionale des comptes de La Réunion, dans son rapport d'observation d'avril 2014, à indiquer que « *si la région a pu dégager une forte épargne et contenir son endettement, son autofinancement est en baisse alors qu'elle va devoir faire face au financement du plus grand chantier jamais entrepris à La Réunion, la nouvelle route du littoral, dont le coût est estimé à 1,6 Md€ valeur 2010³* ». Il convient de noter qu'en 2014, d'après les données recueillies à ce stade par la direction générale des collectivités locales ([DGCL](#)), l'épargne brute amorce un rebond (160 M€).

En 2013, la capacité de désendettement de La Réunion répond pleinement aux critères de prudence financière : elle est de 2,1 années. Elle s'est améliorée depuis 2009 (2,4 années). À moyen terme, l'évolution de ce ratio devra constituer un point d'attention compte tenu de l'ampleur des investissements consentis pour la construction de la nouvelle route du littoral et de l'évolution des dépenses de fonctionnement régionales.

En septembre 2015, l'agence de notation Moody's, qui évalue périodiquement la santé et les perspectives financières de la région, a abaissé d'un cran la note de long terme de la région (de A1 à A2⁴, avec une perspective stable ; cette notation correspond à une qualité moyenne supérieure), ce qu'elle a justifié par l'abaissement de la note attribuée à la dette de la France quelques jours auparavant.

³ Rapport d'observations définitives sur la gestion de La Réunion, exercices 2006 et suivants, p.2, avril 2014

⁴ l'échelle de notation Moody's de première catégorie est la suivante (en ordre décroissant) : Aaa, Aa1, Aa2, Aa3, A1, A2, A3, Baa1, Baa2, Baa3 ; la dette de la France est notée Aa2 depuis le 18 septembre 2015.